

LA SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

Lecture du Dimanche

Publiée avec l'approbation de Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal.

Paraissant le Samedi.

SOMMAIRE

ROME : générosité du Saint-Père ; nouvel ambassadeur américain à Rome ; composition du Sacré-Collège. — CHRONIQUE DIOCÉSAIN ET PROVINCIALE : ordination à Montréal ; 2e retraite pastorale du diocèse ; les visiteurs français à St Jérôme ; mandement de S. G. Mgr Lafleche, nomination du grand-vicaire de Nicolet ; la messe à bord. — UNE LETTRE DE MGR D'HERBOMEZ vicaire apostolique de la Colombie Anglaise.



SOMMAIRE

—FRANCE ET CANADA de la *Liberté*.—LE CARDINAL MANNING. —LA LETTRE de S.S. LÉON XIII ET L'ÉPISCOPAT, lettres des évêques de la province de Tarragone, de Mgr d'Evreux, de Mgr de Coutances de Mgr d'Orléans ; Nouvelles de Lourdes. — MARTYR SEN COCHINCHINE. — LE PREMIER CARMEL EN AUSTRALIE—LE CHOLÉRA EN ESPAGNE. —LE VIEUX MUSICIEN, par Marthe Lachèse (*suite*.) Décès de la semaine.

LE NUMÉRO

PRIX DE L'ABONNEMENT

LE NUMÉRO

2 cents

Une piastre par an payable d'avance,

2 cents

Les abonnements datent du premier de chaque mois.

Permis d'imprimer : † EDOUARD-CHS, Evêque de Montréal.

Adresser toutes communications concernant l'administration à MM. EUSÈBE SENÉCAL & FILS, et pour la rédaction à M. P. DUPUY.

Bureaux : No 20, rue Saint-Vincent
MONTREAL.

PRIERES DES QUARANTE HEURES.

LUNDI,	7	SEPT.	—Sainte-Marguerite du lac Masson.
MERCREDI,	9	“	—Laprairie.
VENDREDI,	11	“	—Sainte-Anne des Plaines.

FETES DE LA SEMAINE.

DIMANCHE, 6	SEPT.	—15 ^{me} Dimanche après la Pentecôte Du Dim. SOLENNITÉ DE LA NATIVITÉ. s. opp. vr. ; <i>On annonce la fête du Saint Nom de Marie, fête patronale du diocèse de Montréal pour dimanche prochain.</i>	
Lundi,	7	“	—De la Férie ornements verts.
Mardi,	8	“	—NATIVITÉ B. V. M., d. 2 cl. ornements blancs.
Mercredi,	9	“	—SAINT-PIERRE CLAVER, C. d. ornements blancs.
Jeudi,	10	“	—SAINT-NICOLA FOLLS, C., doub. ornements bics.
Vendredi,	11	“	—De l'Octave, semid, ornements blancs.
Samedi,	12	“	—De l'Octave, semid, ornements blancs

OFFICES EXTRAORDINAIRES.

CATHÉDRALE.—Dimanche 6. Confirmation à 7½ h.

NOTRE-DAME DE GRACE.—Dimanche 6. Confirmation avant la grand'-messe.

Dimanche 6.—Solennité du Titulaire des Eglises paroissiales de la Nativité de la sainte Vierge à Montréal et à Laprairie.

ROME

—Le Souverain Pontife, le jour de la fête de la Saint-Joachim, son patron, a fait distribuer, par son aumonier secrèt, cent-dix lits neufs et complets aux familles pauvres de Rome.

—Le gouvernement de Washington vient de nommer M. Stallo, ambassadeur à Rome. Au banquet d'adieu qui lui a été donné à Cincinnati, l'organisateur du banquet a porté un toast au Pape et a protesté énergiquement contre la spoliation des états du Souverain-Pontife.

On ne croit pas à Rome que le gouvernement italien ose faire des remontrances à propos de cette manifestation qui témoigne des véritables sentiments des Américains à propos de l'inique spoliation dont le Saint-Père est victime.

—Le Sacré-Collège compte actuellement 62 cardinaux, dont 28 ont été créés par Pie IX et 34 par Léon XIII.

Sur ces 62 cardinaux, il y en a 13 qui appartiennent à des ordres religieux, savoir : 5 Bénédictins, 1 Augustin, 2 Oratoriens, 1 Oblat de Marie, 1 Jésuite, 1 Capucin et 2 Dominicains. Sous le rapport de la nationalité, il y a 35 cardinaux italiens, 5 français, 4 anglais, ou irlandais, 3 allemands, 2 hongrois, 4 autrichiens, 4 espagnols, 2 portugais, 2 polonais et 1 américain.

42 cardinaux sont décédés sous le pontificat de Léon X. II. Les cardinaux morts cette année sont les EEmes Mac-Cabe, Chigi, Schwarzembei z, Lasagni et Nina.

CHRONIQUE DIOCESAINE ET PROVINCIALE

Ordination à l'église du Sacré-Cœur de Jésus, Montréal, par Sa Grandeur Mgr l'évêque de Montréal, dimanche, 30 août :

Tonsure.—J. Jetté, J. Cadot, I. Kavanagh, S. J.

Sous-Diaconat.—E. Desroches, Montréal et E. Foucher, Viateur.

Prétrise.—RR. PP. F. X. Caisse et E. Rottot, S. J.

Dimanche dernier s'est ouverte la seconde retraite pastorale du diocèse. Sa Grandeur Mgr de Montréal a présidé les exercices de cette retraite qui se termine aujourd'hui samedi.

Le prédicateur était le R. P. Fievez C. S. S. R.

Pendant leur court séjour à Montréal, les visiteurs français se sont empressés d'aller présenter leurs hommages à Mgr l'évêque de Montréal. M. le curé Labelle les a présenté à Sa Grandeur qui les

a accueillis avec cette urbanité et cette affabilité dont Elle est coutumière.

Nous sommes heureux de signaler deux incidents qui se sont produits pendant la visite des touristes français à Saint-Jérôme.

Dans sa réponse à l'adresse du maire, M. le curé Labelle ayant annoncé que son premier acte en rentrant dans sa paroisse, serait d'aller remercier Dieu, tous les Français ont tenu à accompagner le digne curé, devenu pour eux plus qu'un ami. Ils étaient donc tous groupés dans le chœur de l'église de Saint-Jérôme et tous ont éprouvé la même émotion que M. de Molinari " Je suis un vieu^x journaliste, nous a-t-il dit, qui ne se laisse pas émotionner facilement et cependant quand j'ai vu M. le curé Labelle, revêtu de ses habits sacerdotaux, s'avancer vers l'autel, j'ai été ému jusqu'aux larmes. "

En second lieu pour rehausser la solennité du salut, Mme Agostini a chanté l'*Ave Maria* de Gounod accompagnée sur l'orgue par M. le vicomte de Bertier et sur le violon par M. Haakman. Cette manière délicate des Français de s'associer aux prières des paroissiens de Saint-Jérôme et de leur prouver en même temps combien ils étaient touchés de leur réception si sympathique, a été appréciée de tous comme elle le méritait.

Dimanche prochain, premier dimanche de septembre recommenceront les exercices de la Congrégation des Jeunes Gens de Nazareth.

Pour se faire inscrire, on est prié de s'adresser au président M. Mélançon, notaire, au secrétaire ou au directeur M. l'abbé Hamon, S. S.

Voici le mandement que Sa Grandeur Mgr des Trois-Rivières a adressé au clergé et aux fidèles de son diocèse :

Nos très chers frères,

Nous venons de recevoir du Saint-Siège un document important, dont nous nous empressons de vous faire connaître la teneur.

Le 10 juillet dernier, il a plu à Sa Sainteté Léon XIII, de l'avis des Eminentissimes Cardinaux de la Sacrée Congrégation de la Propagande, de diviser notre diocèse en deux parties, dont l'une, celle qui est située au nord du fleuve Saint-Laurent, continuera de former le diocèse des Trois-Rivières, et l'autre, celle qui se trouve au sud du même fleuve, constituera un nouveau diocèse sous le nom de diocèse de Nicolet. Le siège épiscopal de ce nouveau diocèse et la résidence de son titulaire sont fixés dans la ville de Nicolet, dont l'église paroissiale est érigée en cathédrale..

N. T. C. F., vous avez été témoins des efforts constants et des sacrifices nombreux que nous avons faits, depuis deux ans surtout, pour empêcher ce projet de division d'être mis à exécution. Si nous

avons agi ainsi, c'est que nous avons cru, dans toute la sincérité de notre âme, qu'il était de notre devoir de le faire, et cela en vue de vos intérêts et des intérêts de notre sainte religion. Aussi, ce n'a pas été une légère consolation et un faible encouragement pour nous, lorsque à notre dernier voyage à Rome, en 1883, étant en audience auprès de Notre Très Saint Père le Pape, nous avons entendu Sa Sainteté nous dire : " ce n'est pas seulement votre droit, c'est aussi votre devoir de protéger avec sollicitude votre diocèse. " Au reste, cette approbation de notre conduite nous a été donnée d'une manière plus expresse encore, lorsque, le 9 juillet dernier, Son Eminence le Cardinal Siméoni, nous écrivant pour nous faire savoir que le Saint-Père avait ordonné de mettre à exécution la division de notre diocèse, nous adressait les paroles suivantes :

" Dans cette circonstance. Sa Sainteté m'a enjoint d'assurer Votre Seigneurie qu'Elle est bien satisfaite du zèle efficace que Votre Seigneurie a constamment montré ; soit dans sa carrière de missionnaire des Sauvages, soit dans l'exercice du ministère pastoral dans le diocèse des Trois-Rivières ; et que les services signalés rendus par Votre Seigneurie à ce même diocèse, et les diverses institutions établies par Elle, seront toujours aux yeux du Saint-Siège, une preuve de la sollicitude avec laquelle, Votre Seigneurie a correspondu et correspond encore aux devoirs de la charge dont Elle est revêtue.

" Par tout cela, Votre Seigneurie verra combien est étrangère à l'esprit de l'Auguste Pontife, l'idée que des gens mal intentionnés voudraient faire admettre relativement à la division susdite, à savoir, que cette division a été provoquée par le manque de satisfaction que le Saint-Siège aurait de Votre Seigneurie... "

Mais aujourd'hui N. T. C. F., que l'Autorité Suprême prononce dans un sens contraire à nos vœux, et qu'Elle nous exonère ainsi de toute responsabilité en ce qui regarde cette division de notre diocèse, nous avons pour devoir d'obéir et, de respecter la décision qui a été rendue, et nous accomplissons ce devoir comme il convient à no're charge de pasteur. Nous nous conformons avec une entière soumission aux volontés du Saint-Siège comme nous espérons que Dieu nous accordera tout le mérite de cette obéissance pleine et entière, comme il veut bien nous laisser la satisfaction du devoir accompli.

Nous ne doutons pas, N. T. C. F., que vous ne soyez de même pleinement soumis et obéissants en tout point à la décision pontificale : c'est là notre plus ardent désir et notre volonté formelle. L'esprit de l'homme juste médite la béatitude, dit la Sainte-Ecriture, pendant que la bouche des impies se déborde en mauvais discours, *Mens justæ meditatur obedientiam os impiorum redundat malis.* (Prov. 15-28). Puisez donc dans vos sentiments de foi chrétienne et dans votre dévouement bien connu à l'Eglise catholique, tout le respect et toute la vénération qu'il convient de donner toujours aux volontés suprêmes du Vicaire de Jésus-Christ, en qui reposent

le premier soin des âmes et la plus haute sollicitude des intérêts spirituels de tous.

Le décret de division, que nous avons reçu dimanche dernier, le 23 courant, ayant été publié hier, en la ville de Nicolet en même temps que Sa Grandeur, Mgr Elphège Gravel, le nouvel évêque, prenait possession de son siège, les diocésains de la rive sud du fleuve ont par le fait cessé d'être sous notre juridiction, et en conséquence ce mandement ne saurait leur être adressé. Nous voulons cependant, en nous séparant d'eux, leur rendre publiquement le témoignage qu'ils ont en général, clergé et fideles, répondu d'une manière digne d'éloges aux sollicitudes de notre charge pastorale. Nous avons bien des fois admiré leur foi vive et ardente, leur esprit de sacrifice, leur piété et leur zèle à promouvoir les intérêts de la gloire de Dieu et de notre sainte religion. Nous avons été particulièrement touché du respect profond qu'ils ont généralement montré pour notre caractère sacré, et pour les hautes fonctions dont il a plu à Dieu, malgré notre indignité, de nous revêtir, ainsi que de la confiance et de l'affection filiales dont ils nous ont entouré pendant les quinze années de notre administration. Aussi, est-ce avec une grande affliction et un vrai serrement de cœur qu'aujourd'hui, par obéissance, nous nous séparons d'eux et nous cessons d'être leur pasteur. Qu'ils soient assurés, du moins que notre attachement ne leur fera pas défaut, et que leur souvenir restera impérissable en notre âme ; et, s'il nous est permis de leur exprimer un dernier vœu et de leur faire une dernière recommandation, nous leur disons : Que celui qui pendant quinze ans fut votre père très-aimant et très-dévoué ne soit pas privé sur ses vieux jours du secours de vos prières et de vos pieux et fervents souvenirs ! qu'il ait toujours la consolation de vous savoir aussi attachés et aussi dévoués à votre nouvel évêque que vous l'avez été à lui-même, toujours de vrais et fidèles enfants de la sainte Eglise romaine !

Quant à vous, N. T. C. F., au milieu desquels nous devons continuer nos travaux apostoliques, soyez également bénis de votre zèle pour le bien, et des consolations que vous nous donnez ! Que jamais votre esprit chrétien et catholique ne se démente ! Soyez toujours remplis de ce respect, et de cette soumission à l'autorité, qui sont la garantie de l'ordre, le gage de la paix et le bonheur des familles et de la société.

Sera le présent Mandement lu et publié au prône de toutes les églises et chapelles où se fait l'office public en chapitre dans les communautés religieuses, le premier dimanche après sa réception.

Donné aux Trois-Rivières, en notre palais Episcopal, sous Notre seing, le sceau du diocèse et le contre-seing de Notre Chancelier, le vingt-six août mil huit cent quatre-vingt-cinq.

† L. F. EV. LES TROIS-RIVIÈRES.

Par ordre,

Jos. F. BÉLAND, P^{tr.} Chancelier.

Sa Grandeur Mgr Gravel a officié pontificalement dimanche dernier dans la cathédrale de Nicolet.

Sa Grandeur a choisi pour grand-vicaire M. l'abbé Gélinas supérieur du séminaire de Nicolet.

La messe à bord, nous avons rarement vu, dit le *Canadien* de Québec cérémonie plus solennelle, spectacle plus imposant, que ceux auxquels une foule de nos compatriotes des deux sexes, ont assisté, hier matin, sur le pont de la frégate française "La Flore," en ce moment en rade ici.

Rien de plus grandiose et de plus émouvant, que la messe à bord d'un vaisseau de guerre, et nous engageons ceux qui n'ont pu y assister hier, à s'y rendre dimanche prochain.

Le saint sacrifice a été offert par l'aumônier, l'abbé Le Saout, servi par deux marins, et presque tout le temps "l'Harmonie" du bord a joué une musique qui impressionnait au suprême degré les assistants et les portaient au recueillement. A l'élévation, les tambours ont fait entendre un roulement prolongé au milieu du silence majestueux qui régnait dans le port.

Au premier rang de l'assistance, était le contre-amiral Lacombe, ayant à sa droite le marquis de Montclar, consul général de France à Québec, et plusieurs de ses officiers, et à sa gauche, le lieutenant-colonel Duchesnay, le capitaine Pottier, commandant du "Bouvet" et le chancelier du consulat de France, M. Duchastel.

Après la messe, les assistants ont visité la frégate, guidés par les officiers qui ont fait les honneurs de la "Flore," avec la courtoisie la plus parfaite.

Comme on le sait déjà, Sa Grandeur Mgr l'archevêque Taché a confié le Collège de Saint-Boniface aux RR. PP. Jésuites.

Voici les noms des Révds Pères qui forment le personnel du collège, cette année. Le Rév. Père Lory, recteur et professeur de philosophie ; Père Lussier, procureur ; Père Drummond, professeur de rhétorique et préfet des études ; Père French, directeur spirituel et professeur de belles-lettres ; Père O'Bryan, maître de salle et professeur de mathématiques ; Père Blain, maître de salle et professeur de mathématiques ; Père Paquin, maître de salle et professeur de mathématiques ; Père Belliveau, professeur d'éléments latins.

Nous venons de recevoir l'Annuaire de l'Université-Laval pour l'année 1885-86, c'est le vingt-neuvième de la série.

Il contient, outre les matières ordinaires, l'allocution prononcée par M. le recteur à la fin de la dernière année universitaire, et un éloge de feu M. l'abbé Légaré par Mgr Pâquet.

Pendant le *Convent* m des anciens élèves du collège de Montréal un grand banquet sera servi, le mercredi 9 du courant, par

les soins de la maison Duperrouzel. Parmi les nombreuses pièces montées qui figureront à ce repas, il y en aura une qui sera la reproduction exacte de l'ancien collège de Montréal, entouré de ses arbres et de ses bosquets. Le repas a été commandé pour environ quinze cents convives.

Une lettre de Mgr L. J. d'Herbomez, vicaire apostolique de la Colombie Anglaise.

Mgr d'Herbomez, Oblat de Marie et vicaire-apostolique à New-Westminster, C. A. écrit à sa famille à Brillou, France, qu'il n'aura point le bonheur de la revoir maintenant, l'époque de la réunion du chapitre général de son ordre se trouvant différée à cause de la situation dans laquelle se trouve la France.

Le vénéré prélat, le saint missionnaire déplore la funeste apathie des catholiques français et leur donne d'excellents conseils :

“ Les bons, dit Sa Grandeur, seraient dans une grande illusion, s'il croyaient qu'ils n'ont qu'à attendre de la divine Providence la victoire sur leurs ennemis sans se mettre en peine d'agir ; et grande serait leur responsabilité, s'ils laissaient le champ libre aux méchants, sans s'inquiéter des conséquences. Si les bons catholiques qui sont encore nombreux dans notre chère France étaient unis et montraient autant d'opiniâtreté dans le bien que les méchants en mettent dans le mal, il n'y a point de doute qu'ils seraient victorieux dans la plupart des élections gouvernementales et municipales. Qu'ils agissent, et le bon Dieu les aidera, sinon le mal ne fera que s'accroître, et Dieu, venant à se lasser de la guerre insensée déclarée contre lui et son Eglise, finira par faire éclater des châtimens terribles. N'est-il pas vrai qu'il se commet actuellement en France des crimes qui feraient horreur à nos sauvages d'Amérique ? N'est-il pas à craindre que la France, abandonnée de Dieu, ne retombe, à l'instar de certaines nations autrefois florissantes, dans les ténèbres et les erreurs du paganisme ?... Donnons-nous entièrement au Seigneur, ne cherchons que lui en toutes choses, afin que son règne arrive et nous délivre de l'empire de Satan. ”

“ Quiconque, a dit un Pape, lèvera la main sur l'Ordre religieux qui porte le nom de Jésus, périra misérablement. ”

Croire que quelque chose de ce que Dieu nous refuse puisse nous être indispensable, est une *erreur* contraire à sa bonté pour nous.

FRANCE ET CANADA

La *Liberté*, journal républicain modéré de Paris, consacre un article important au séjour du curé Labelle à Paris. L'auteur, M. Ed. Dumont, après avoir rendu au digne curé une justice bien méritée, est amené à comparer les moyens employés par les Canadiens pour accomplir le progrès avec ceux employés par les Jacobins français ; comme on le verra la comparaison est toute à l'avantage des Canadiens :

“ Au Canada, la paroisse est restée le centre de la vie générale. Dès qu'on fonde un village sur un nouveau territoire on bâtit l'église d'abord et les maisons se groupent autour. Le clergé, loin d'être tenu à l'écart est à la tête de toutes les œuvres d'initiative et de progrès. C'est une figure admirable que celle du curé Labelle, le curé de Saint-Jérôme, qui jouit là-bas d'une immense popularité et qui vient de séjourner à Paris pour y recruter des colons. Imaginez un colosse avec ce teint épanoui et haut en couleur des hommes du dix-septième siècle, disant rondement et sans phrases des choses excellentes et pleines d'un lumineux bon sens.

“ Une indescriptible émotion s'empara de l'auditoire lorsque le digne prêtre prit la parole à la Société des études coloniales et qu'il dit : “ Avant tout, messieurs, je tiens à vous déclarer que je me considère comme Français. La France ne peut-être malheureuse sans que nous souffrions. Elle n'est pas heureuse sans que nous nous réjouissons... Il y a six générations que mon ancêtre quitta la Bretagne pour la nouvelle France. Son petit-fils mourut pour la France sur le champ de bataille d'Abraham. Ce fut la dernière victoire des Français. A la suite de ce combat, où nous fûmes victorieux, nous devînmes les sujets de ceux que nous avions vaincus. Nous sommes le seul peuple qui ait été à la fois triomphant et soumis, et qui obéisse à un autre peuple sans avoir été conquis. ”

“ L'orateur eut moins de succès, ajoutons le, auprès du monde officiel qui garnissait l'estrade lorsqu'il termina en disant bonnement : “ Nous ne sommes pas en république. Nous avons tous les bonheurs que la société peut donner. Nous n'avons ni armée, ni police, ni gendarmerie. Mais nous n'en avons pas besoin. Savez-vous pourquoi ? C'est que toute notre police est faite par les Commandements de Dieu et de l'Eglise. ”

“ Cette fidélité aux lois éternelles de toute société n'a pas empêché les Canadiens-français de se préoccuper du progrès ; seulement ce progrès ils le veulent pacifique et régulier ; ils ont accompli à l'amiable tout ce que les Jacobins, qui ont fait dévier la Révolution de 89, ont accompli violemment. A un certain moment, les droits féodaux, les concessions d'eau, les privilèges de moulins et de fours ont gêné la population. On a réuni tous les juges du pays ; les possesseurs de droits se sont fait représenter, on a discuté et, finalement, on a tout racheté moyennant une indem-

nté de dix millions de piastres, environ cinquante millions de francs.

“ Sans doute, les révolutionnaires s'étonneront de cette manière de procéder et trouveront qu'il aurait été plus simple de tout prendre, quitte à guillotiner les possesseurs. En réalité, en agissant ainsi, on n'aurait pas seulement commis un crime, on aurait fait une erreur de raisonnement.

“ Calculez, au point de vue positif, ce que représente de capital perdu tout ce qu'on a tué sous la Terreur ; rappelez-vous l'effroyable gaspillage de ce régime qui, pour arriver à combler un malheureux déficit de cinquante six millions, émit pour quarante cinq milliards d'assignats, fit trois banqueroutes, et vous serez convaincus que la Révolution a été ce qu'on appelle une mauvaise affaire. Il y a de l'Algonquin, du sauvage, qui abat l'arbre pour avoir les fruits, chez tous les sophistes si affreusement ignorants des éléments constitutifs de tout ordre social qui nous ont conduits où nous en sommes.

“ Aussi, on éprouve comme un rafraîchissement d'âme en causant avec les braves Canadiens qui, de temps en temps, viennent nous visiter et s'en vont attristés ; ils représentent la France des ancêtres en ce qu'elle eut de sensé, de loyal, de pratique et d'élevé à la fois. On leur dit : “ Continuez de défricher des territoires et de faire des enfants, ce qui vaut mieux que de se disputer du matin au soir ; peut-être quelque jour, serons-nous obligés, pour demeurer libres et Français, d'aller chercher un refuge au bord du Saint-Laurent. Qui sait même si, à la fin du vingtième siècle, les Français du Canada ne reviendront pas sauver la mère-patrie d'elle-même ? Ils trouveront leurs anciens compatriotes en train de se manger entre eux comme les anthropophages, et ils les ramèneront par degrés à un état de civilisation meilleur, basé sur la tolérance, l'honnêteté dans les mœurs et le respect des droits d'autrui. ”

LE CARDINAL MANNING.

Le cardinal Manning, archevêque de Wesminster et primat de l'Eglise catholique d'Angleterre, vient d'atteindre sa soixante dix-septième année. Malgré son grand âge, le vénérable prélat montre plus d'activité et de zèle que jamais pour les intérêts de l'Eglise. Il ne se passe pas une semaine qu'il ne prêche deux ou trois sermons. Malgré ses nombreux travaux apostoliques S. Eminence trouve encore le temps d'écrire des brochures sur les questions religieuses ou autres. En outre Elle fait partie de presque toutes les sociétés charitables et philanthropiques de Londres. C'est avec le prince de Galles un des membres les plus actifs de la commission royale, qui étudie en ce moment les moyens d'améliorer les logements des classes pauvres.

Le cardinal Manning fait également partie de la commission nommée pour faire élever un monument à la mémoire du général Gordon. Il est aussi un des promoteurs du mouvement qui s'est produit en Angleterre pour la fermeture des cafés le dimanche.

Enfin il est membre de l'association qui s'est formée à Londres dans le but de réprimer la débauche et de protéger les filles mineures contre les séductions du vice. En se mêlant ainsi à toutes les œuvres généreuses dont la philanthropie anglaise a pris l'initiative, le cardinal s'est acquis les sympathies de tous les parties et de toutes les sectes. Les protestants eux-mêmes lui témoignent presque autant d'estime et de respect que les catholiques.

LA LETTRE DE SA SAINTETE LEON XIII ET L'EPISCOPAT.

Le métropolitain et les évêques, ses suffragants de la province ecclésiastique de Tarragone, Espagne, adhèrent eux aussi, à la lettre de Léon XIII à S. Em. le cardinal Guibert.

“ Nous sommes persuadés, disent Leurs Grandeurs, que Dieu, dans sa providence infiniment sage, a permis que le virus occulte de l'erreur fut découvert pour que Votre Sainteté pût y appliquer de sa propre main le remède efficace. En effet, ce remède opportun a été fourni par Votre Lettre du 18 juin dernier. Votre Sainteté y a démasqué l'erreur et réfréné l'audace de ceux qui, étant sujets et disciples, s'efforçaient de se transformer en maîtres et en supérieurs, non seulement en méprisant l'autorité des évêques placés par l'Esprit-Saint pour régir l'Eglise de Dieu, mais aussi en ne rougissant pas de censurer le Pontife Romain, le vicaire de Jésus-Christ le Père et maître des chrétiens, ce qu'ils faisaient par des comparaisons audacieuses entre époque et époque, entre hommes et hommes, entre faits et faits, réprouvant ainsi le système de gouvernement du Souverain-Pontife lui-même et disant beaucoup d'autres choses d'où résultaient l'agitation et les querelles publiques, au grand péril de l'unité catholique et de la charité chrétienne, au détriment de la foi et des mœurs, en un mot au scandale des fideles. ”

S. Em. le cardinal Paya y Rico, archevêque de Compostelle, et les évêques de sa province ecclésiastique déclarent, dans leur lettre d'adhésion au Souverain-Pontife, que ses lumineux enseignements sont destinés à “ faire disparaître à jamais toute secte perfide, toute doctrine hypocrite et hétérodoxe qui, inspirée par le démon de la discorde, excitait les esprits orgueilleux et turbulents à troubler la paix religieuse parmi les vrais catholiques espagnols. ”

Dans la lettre que Mgr l'évêque d'Evreux a adressé au Souverain Pontife, Sa Grandeur après avoir dit quelle part Elle avait prise “ aux graves amertumes qu'ont causées à Sa Sainteté certains actes et certains écrits ” et son admiration et sa reconnaissance à la lecture de la lettre au cardinal Guibert ajoute :

“ Les hauts enseignements que vous rappelez dans cette lettre, Très Saint-Père, je les professe avec vous ; les erreurs que vous y condamnez, je les condamne avec vous ; les tendances néfastes que vous y réprouvez, je les réprouve comme vous ; les conseils si sages que vous y donnez, je m'applique et m'appliquerai toujours à les suivre et à les faire suivre, dans la mesure de mes forces et de mon autorité.

“ Il était temps que Votre Sainteté élevât la voix pour faire entendre ces graves leçons. En France, en particulier, nous constatons avec douleur dans le langage et la conduite d'un grand nombre, les indices croissants d'un esprit d'indépendance aussi contraire à l'institution divine que funeste au bien de la religion. Soyez remercié, Très Saint-Père, d'avoir rappelé à tous la nécessité de la soumission entière, universelle, constante au Pontife suprême, ainsi que du respect et de l'obéissance envers les pasteurs établis pour régir l'Eglise en union avec Lui et sous son autorité souveraine... ”

Mgr Germain, évêque de Coutances a adressé au Souverain Pontife la lettre suivante :

“ Très Saint Père.

“ Permettez-moi de déposer à vos pieds la lettre pastorale que je viens d'adresser à mes diocésains à l'occasion de la quête pour le denier de Saint-Pierre.

“ Cette instruction est l'expression de ma reconnaissance et de mon admiration pour le courage apostolique avec lequel Votre Sainteté défend les droits de l'Eglise et en particulier pour la Lettre si fortifiante qu'elle a daigné adresser à S. Em. le cardinal-archevêque de Paris.

“ C'est en même temps l'hommage de l'absolue soumission de l'inviolable dévouement de la vénération profonde de l'évêque, des prêtres et des fidèles du diocèse de Coutances... ”

Nous trouvons enfin dans la *Semaine Religieuse* d'Orléans :

“ A l'occasion de l'admirable Lettre de Léon XIII en réponse au cardinal Guibert et des circonstances douloureuses qui ont ému récemment l'épiscopat catholique, Mgr l'évêque d'Orléans s'est empressé d'écrire au Saint Père pour exprimer de nouveau ses sentiments de filiale et absolue soumission envers le chef vénéré qui gouverne l'Eglise avec autant de fermeté que de sagesse. En son nom, et au nom de ses prêtres et de ses diocésains, Mgr Coultée offrait au Pape, dans cette Lettre, l'hommage d'une adhésion sans réserve au dernier acte de Sa Sainteté, comme aussi de la franche et étroite communion de tout le diocèse, non seulement aux enseignements du Père commun des pasteurs et des fidèles, mais encore à sa direction, à ses desseins et à ses vues pour le bien général de l'Eglise. Sa Grandeur sollicitait en terminant la grâce de la bénédiction apostolique pour elle et son peuple. ”

S. Em. le cardinal Alimonda, archevêque de Turin, a fait parvenir au Souverain Pontife une magnifique adresse d'adhésion à

la lettre de Sa Sainteté au cardinal Guibert. L'éminent archevêque de Turin se rejouit de ce que " les liens de la hiérarchie ecclésiastique soient resserrés de plus en plus et que de nouvelles lumières soient fournies à l'intelligence, comme un guide assuré pour la direction morale des écrivains catholiques. "

Ensuite Son Eminence exprime l'espoir que l'on finira par comprendre que : " La presse périodique, laquelle, dans les gouvernements constitutionnels, est appelée le *quatrième pouvoir de l'Etat* et qui en est souvent le premier, n'a droit par elle-même, dans l'Eglise de Dieu, ni à la quatrième ni à la cinquième place ; mais que, cependant, lorsqu'elle est soumise à l'autorité hiérarchique, inspirée par l'esprit de Jésus-Christ, elle devient un pouvoir immense ; elle éclaire, elle soutient la vérité, combat l'erreur, sauve et civilise : c'est presque, en un mot, une sorte de sublime et bienfaisant apostolat.

NOUVELLES DE LOURDES.

A Lourdes, l'anniversaire de la dix-huitième apparition tiendra une place marquée dans l'année présente, à cause des manifestations de foi et d'amour qu'a provoquées la solennité du *Pèlerinage spirituel*. Tous les zélés serviteurs de Marie-Immaculée se sont unis, dans un commun élan de piété et de ferveur, aux vrais pèlerins qui ont eu le bonheur de prier dans le sanctuaire de prédilection. Quoique le mois de juillet soit peu favorable pour les pèlerinages, Notre-Dame de Lourdes n'a cessé d'attirer de nombreux fidèles auprès de la Grotte bénie.

Les travaux de la nouvelle église du Rosaire, poussés avec activité, sont entrés dans une nouvelle phase. Il suffit de dire que le chiffre des dépenses pendant ce seul mois se porte au-dessus de 50,000 frcs.

Montpellier a ouvert la série des pèlerinages d'août par une députation de quatre cent trente personnes de la paroisse Saint-Mathieu. Cette pieuse et ardente caravane a été favorisée d'une guérison extraordinaire. Félicie Robert, âgée de trente-sept ans et veuve depuis treize ans, était atteinte, depuis deux ans, d'une maladie dont voici les symptômes : troubles gastriques, vomissements, perte de la voix et paralysie du mouvement des membres inférieurs. Après s'être plongée dans la piscine, la malade a recouvré une parfaite santé.

Cette faveur n'est rien en comparaison des miracles opérés par la grâce. Certaines âmes qui avaient longtemps résisté à l'appel de Dieu se sont rendues, après avoir imploré la protection de Celle que nous aimons à invoquer sous cette rassurante appellation : *Refuge des pécheurs*.

~ ~ ~

Le 4 août, sont arrivés mille pèlerins de Limoges ; c'est le dixième pèlerinage de ce diocèse. Après avoir consacré la matinée à leurs dévotions particulières, les enfants de Saint-Martial ont fait, le soir, leur entrée solennelle dans la basilique, aux éclats joyeux d'une brillante fanfare et aux accents de leurs plus beaux cantiques. Toute la journée du lendemain a été remplie par les offices solennels d'usage.

Pendant que Montpellier et Limoges s'édifient mutuellement, les cloches saluent, par leurs harmonieuses volées une nouvelle procession qui s'avance ; elle se compose de cinq cents pèlerins du diocèse d'Aire, parmi lesquels on remarque bon nombre d'hommes. Parmi les divers exercices des Landais, notons qu'ils ont chanté le Rosaire à la Grotte ; ce qui ne s'était fait qu'une autre fois, dans un pèlerinage du même diocèse présidé par Mgr l'évêque.

Le 5 août, la basilique célébrait son adoration perpétuelle. Les trois pèlerinages ont rivalisé de zèle pour rendre tour à tour leurs témoignages d'adoration à Notre-Seigneur dans le sacrement de son amour. La messe de neuf heures a été particulièrement solennelle ; les chantres de la basilique ont exécuté la messe en *ut*, de Gounod, qui a produit un effet ravissant. Au moment de la bénédiction, une foule immense et pieusement recueillie se pressait dans le temple sacré, tout étincelant de lumières, superbement décoré de ses plus somptueux ornements : l'autel surtout attirait les regards par le nombre de lumières et la beauté des fleurs qui embellissaient le trône de Jésus-Christ.

Il est d'usage, à la Grotte, de clore l'adoration perpétuelle par l'adoration nocturne, qui en est le complément. Notre divin Sauveur n'a pas manqué de vaillants gardiens, qui se sont succédé pendant toute la nuit jusqu'au matin. Tant de supplications ne sauraient rester sans résultats auprès de Celui qui nous invite, avec une tendresse infinie, à recourir à lui pour obtenir l'allègement de nos peines : *Venite ad me omnes.*

Le diocèse d'Albi est arrivé, le 10 août, en six trains, sous la conduite de son archevêque.

On vient d'installer dans la tour de la basilique de Notre-Dame de Lourdes, presque à la hauteur du beffroi, une horloge perfectionnée avec deux cadrans émaillés sur cuivre et ornés de dessins, dans le style de l'édifice.

Il a fallu trois nouvelles cloches, pour établir une sonnerie complète. On les a nommées au baptême : Quitterie, Germaine et Anne. La combinaison de leurs timbres a permis au constructeur une combinaison rythmique qui donne à la sonnerie des quarts la pieuse mélodie des invocations de l'*Inviolata* : *ô Benigna ! ô Regina ! ô Maria !*

MARTYRS EN COCHINCHINE.

Monsieur le supérieur des Missions étrangères communique aux journaux de bien douloureuses nouvelles de la Cochinchine orientale.

Cinq missionnaires français viennent d'être martyrisés :

M. Poirier (Jean-Marie-Alfred), du diocèse de Rennes.

M. Guégan (Louis-Maréchal), agrégé au diocèse de Vannes.

M. Garin (André-Marie), du diocèse de Moutiers-en-Tarentaise.

M. Macé (Henri-Marie-Joseph), du diocèse de Luçon.

M. Marlin (Jean-Joseph), du diocèse de Moutiers-en-Tarentaise.

La mort de ces excellents ouvriers, ajoute le vénéré directeur, fait un grand vide dans cette mission désolée. Daigne l'Esprit de Dieu leur susciter de dignes remplaçants et inspirer aux âmes chrétiennes la pensée de prier spécialement pour la Cochinchine orientale et pour celles de nos autres missions qui sont en ce moment plus cruellement éprouvées.

Une dépêche adressée à M. le supérieur du séminaire des Missions-Etrangères porte à dix mille le nombre des chrétiens massacrés dans les provinces de Bindinh et Phu-Yen.

LE PREMIER CARMEL EN AUSTRALIE.

Nous lisons dans les *Missions catholiques* :

“ Il y a quelques jours, plusieurs religieuses du Carmel d'Angoulême, ayant à leur tête la Révérende Mère Marie de la Croix, prieure, ont quitté Angoulême pour se rendre à Sydney (Australie) sur la demande du cardinal-archevêque de cette ville.

“ Ainsi se trouvent réalisés le vœu et l'espoir exprimés par sainte Thérèse qu'il y aurait un jour des Carmels dans toutes les parties du monde. L'Océanie seule n'en possédait point encore. Désormais, elle aura des vierges chrétiennes qui, dans la solitude, la prière et le sacrifice, appelleront sur ces régions immenses, les bénédictions divines.”

LE CHOLÉRA EN ESPAGNE

La *Croix* publie une lettre qui lui a été adressée par un religieux d'Osma. Nous y trouvons une bien triste peinture des ravages causés par l'épidémie.

“ La plus grande désolation règne dans la petite ville de Monte-

guado, près Soria. Imaginez une population de 700 habitants tous en très bonne santé; tout à coup, ils sont saisis de violents vomissements de sang, et plus de 220 personnes meurent soudainement en quelques heures. Du 17 au 20 juillet près de la moitié de la population apparaît devant Dieu. Le lendemain du jour où le fléau fit son apparition, l'alcade frappait à la porte de trois maisons restées fermées. Nulle réponse; le silence de la mort. Il fit enfoncer la porte. Les trois familles avaient succombé. Les corps des malheureux qui n'avaient pu ni appeler ni recevoir aucun secours étaient étendus sur le parquet et sur les escaliers. Tous étaient morts dans la nuit.

La ville est encombrée de petits enfants sans père ni mère, sans nourriture, sans abri.

Le curé est mort; le prêtre envoyé, il y a une semaine, pour aider le curé malade, est lui-même atteint par le fléau; un autre prêtre vient d'y arriver.

Toutes les provinces sont plus ou moins envahies. Madrid menace de devenir un terrible foyer. Saragosse est décimée. La consternation y est générale

Les cieux semblent vouloir ajouter à la désolation de la terre. Il y a eu des orages continuels pendant six semaines. Des pluies diluviennes, des décharges d'électricité souvent mortelles, une chaleur suffocante, des nuits sans sommeil, des torrents d'eau jaunâtre et bourbeuse débordant; les plaines transformées en marécages; les récoltes perdues ou abandonnées; tel est le lot de plusieurs provinces de cette contrée, si malheureuse, si infortunée!

Ajoutez y les frayeurs de l'autorité; une garde formée de citoyens entoure la ville d'un cordon qui nous tient prisonniers. Les provisions sont faites pour cet état de siège sanitaire, comme pour une ville qui ferme ses portes devant l'ennemi et qui s'isole pour un long temps. Telle est notre situation. Cependant les habitants prient avec une foi si profonde que nous espérons que Dieu nous épargnera. Chaque soir les rues sont illuminées, des autels dressés, la foule agenouillée récite le rosaire, chante les litanies, écoute un sermon en plein air, renouvelle ses supplications jusqu'à une heure avancée de la nuit, et invariablement répète ces pieux exercices, s'adressant particulièrement à Saint Roch, patron de la ville depuis qu'elle fut visitée par une peste, il y a plus de cent ans, et dont grâce à son intercession elle fut délivrée. Puisse-t-il nous délivrer encore, car nous sommes bien exposés.

Nos chers frères sont bien et n'ont point peur. J'ai averti la corporation qu'en cas d'invasion du fléau, quelques prêtres du couvent seront à la disposition des malades pour leur apporter les secours religieux, et que les Pères et les Frères, jeunes ou vieux, seront heureux de s'offrir comme infirmiers. La maison des Petites Sœurs servira, s'il est nécessaire, d'hôpital pour les cholériques.

Les Sœurs de charité de Soria sont à Monteagudo. Celles d'Osma sont remplies de bonne volonté. Que tous prient en France pour

cette malheureuse Espagne si cruellement frappée. Les anciens fléaux ne sont que des bagatelles en comparaison de tout ce que l'on souffre en ce moment. Il y a quelque chose de sinistre dans l'air et dans les cieux.

.

Parmi le grand nombre de victimes que le choléra a déjà faites en Espagne, nous devons signaler la mort de S. Em. le cardinal Gonzalez, archevêque de Séville, emporté par le terrible fléau à l'âge de 64 ans dans le village de la Tubia, où il était allé visiter les malades.

Déjà un grand nombre de prêtres et de religieuses ont succombé aux atteintes du choléra dans l'exercice de leur admirable apostolat de charité.

Le fléau sévit dans ce malheureux pays avec une intensité effrayante. Chaque jour compte de trois à cinq mille cas, et près de a moitié des personnes atteintes par l'épidémie en meurent.

LE VIEUX MUSICIEN

PAR

MARTHE LACHÈSE.

(suite.)

Enfin, en s'appuyant lourdement sur le bras du médecin, Stanislas sort de sa chambre. Il descend lentement. Ses yeux voient les murs s'agiter. C'est à peine si, à travers le nuage humide qui les voile, il distingue la concierge qui vient d'apprendre que son vieux locataire s'en va et, tout émue, lui offre ses adieux et ceux de sa famille. — Adieu, répond l'artiste d'une voix étouffée. Adieu... priez pour moi... L'enfant... je lui pardonne !...

Et, tandis que la pauvre femme s'étonne de ce mot, sans se permettre d'en demander le sens devant le grand seigneur aux pièces d'or, Stanislas monte dans la voiture, ses compagnons aussi, on met la malle sur le siège... et tout s'éloigne de la chère vieille maison.

La voiture roula pendant assez longtemps, puis elle s'enfonça dans une rue étroite et tourna sous un porche.

Stanislas descendit de la calèche, monta un petit perron, entra dans un vestibule où un bec de gaz jetait sa lueur blafarde, gravit deux étages et parvint enfin à la chambre qu'il devait occuper provisoirement. Dans cette chambre, un bon feu de bois pétillait, une lampe était allumée et trois hommes attendaient.

Le médecin fit asseoir Jacob et, aussitôt, lui présenta le plus solennel de ces trois hommes,

— Mon notaire, dit-il, M. X...

Stanislas salua.

Le tabellion se mit immédiatement en devoir de donner lecture d'un contrat conçu dans les mêmes termes que l'acte déjà signé par le vieux musicien, Seulement quelques modifications étaient apportées dans l'énumération de certaines choses. Ainsi, au lieu de noter :

“ Une grande chambre au soleil. ” On avait écrit : “ La chambre au midi, n° 2. ” Mais soleil et midi, n'est-ce pas synonyme ?...

Le médecin signa avec dignité. Il présenta la plume au musicien.

— J'ai déjà signé, dit Stanislas qui trouvait cette répétition superflue.

Le pharmacien intervint.

— La première pièce doit rester en votre possession et celle-ci en la nôtre, dit-il. Tout contrat veut un double, puisqu'il y a deux parties.

Cette explication suffit à l'artiste épuisé. Il signa. Les deux témoins firent de même.

Tous se retirèrent. Jacob s'approcha plus près du feu, essaya de se ranimer. Pendant ce temps, le notaire s'éloignait, les témoins regagnaient leurs chambres et le médecin serrait l'acte précieux, tout en disant à son frère qui se frottait les mains :

— Je crains qu'il ne soit pas si bas que tu penses.

— Allons donc ! répondit le pharmacien. Et puis, enfin, quand il durerait six mois ?

Fut-ce pour examiner à quel degré de maigreur les pauvres vieux membres étaient réduits, que le médecin voulut aider lui-même Stanislas à se mettre au lit ? qui oserait le nier...

Étendu sur cette couche d'emprunt, ou plutôt chèrement payée, l'artiste dormit peu. Trop de visions, de regrets, de craintes, de chagrins hantaient sa pensée. Il parvint cependant à trouver quelques moments de sommeil. Mais ce fut pour rêver qu'il avait glissé dans un précipice. A genoux sur le bord de la terre ferme, Marguerite, tout en larmes, lui tendait les bras et cherchait vainement à le retenir.

VII

Qu'elle est touchante, dans une église de campagne, la fête de Noël ! Sous les voûtes d'une grande basilique, au milieu des rayonnements de la lumière, alors que les vêtements d'or scintillent, que les harpes résonnent, que des voix savantes chantent l'hymne des anges de telle sorte qu'elles semblent des échos du ciel, oui, elle est belle, elle est sublime ! Et, pourtant, voilà que, pour la célébrer, la petite église de village l'emporte sur la basilique et ses splendeurs.

Ah ! c'est que nulle richesse, nulle pompe ne peut lutter avec le

souvenir qui remplit cette nuit bienheureuse. Et il fait mieux revivre ce souvenir, le pauvre, l'humble sanctuaire, vers lequel des pères s'acheminent à travers les champs...

L'église de Plou-Braô s'était parée, cependant, autant qu'elle l'avait pu. L'autel était bien illuminé. De jolies mousses, des branches restées vertes, des fleurs cueillies dans les serres du castel, ornaient la crèche où un petit Jésus était couché sur des janelles.

Rien n'était oublié, pas même la sébile posée au pied du saint bercean, pour recevoir, piécette à piécette, le prix des langes du premier enfant pauvre qui naîtrait dans les alentours.

Les paysans, un peu transis malgré leurs grands manteaux à collets, se tenaient agenouillés, recueillis, émus. Ils goûtaient cette joie indéfinissable qui pénètre les âmes en paix avec elles-mêmes et introduites dans les mystères surnaturels.

L'office commença. Aussitôt, l'orgue, ayant soigneusement ouvert ses jeux les plus doux, les plus flûtés, entonna :

“ Il est né, le divin enfant !
Jouez, hautois ! Résonnez, musettes ! ”

Et, à travers deux mille lieues et dix-huit siècles, les bergers de Plou-Braô crurent voir leurs ancêtres les précéder vers Bethléem.

Le baron qui continuait à craindre le froid, n'assistait pas à la messe de minuit. Madame Suber, seule, avait accompagné sa fille. Quelle délicatesse, quelle fatigue aurait pu prétexter, pour se dispenser de cette pieuse cérémonie, celle qui, si souvent, passait des nuits entières au sein des fêtes mondaines ? Toutefois, parmi les plaisirs délicats auxquels la baronne avait aimé à se livrer, un seul lui donna-t-il jamais le calme et l'émotion pure qui, dans la pauvre église, gagnèrent peu à peu son cœur !

Au moment de la communion, selon une vieille coutume du village, les deux plus jeunes pères s'approchèrent pour tenir étendue la nappe ornée de dentelle devant laquelle vinrent s'agenouiller tous ceux qui reçurent le Dieu caché sous un voile plus mystérieux encore que celui de la chair. Sainte égalité de la foi ! Cinq femmes se trouvèrent rangées à leur tour devant cette table eucharistique. Ce furent deux vieilles mendiantes qui n'avaient jamais connu que la misère et l'aumône, la jeune fille tombée du faite de l'opulence, sa mère, et la châtelaine qui agissait un peu en souveraine dans Plou-Braô.

Marguerite regagna sa tribune, emportant non-seulement la paix, mais la source de la paix, non-seulement la consolation, mais le Consolateur lui-même.

Elle aurait voulu savourer longuement cette joie... Mais, à cette heure où les plus dépendants, les plus pauvres, étaient libres d'eux-mêmes, la jeune fille restait l'humble servante du devoir. Au bout de quelques instants, elle dut se rasseoir devant les claviers.

Elle se mit à jouer de vieux Noël's, d'un rétrospectif, d'un pri-

mitif à réjouir jusqu'aux ancêtres, dans leurs tombes, autour de l'église. Madame de Mahaut avait discrètement exprimé le désir d'entendre un ou deux de ces vieux airs; jalouse de répondre de son mieux à la bienveillance soudaine que la comtesse lui témoignait, Marguerite s'était efforcée de les apprendre tous.

Pendant qu'elle s'acharnait sur le plus difficile, qu'elle avait prudemment gardé pour la sortie, elle aperçut de loin la comtesse quitter le banc seigneurial. Quelle ne fut pas sa surprise lorsque, descendant enfin de la tribune, elle vit madame de Mahaut assise près du bénitier !

Le châtelaine s'agenouilla pendant que madame et mademoiselle Suber se dirigeaient vers la porte. Les rejoignant alors :

— Il fait bien froid, dit-elle en les saluant de ce sourire qui devenait, lorsqu'elle le voulait, presque aussi saisissant que son regard. Ma voiture contient trois places. Faites-moi, je vous prie, le grand plaisir d'en profiter.

De l'église à la maison champêtre, le trajet n'était pas long. La comtesse eut le temps, cependant, de remercier Marguerite, qui, débarrassée enfin de ses effrois, lui répondit par quelques mots charmants.

Ni la gravité du moment ni la courte durée de l'entretien ne permirent d'aborder d'autres sujets de conversation.

Mais, dès le lendemain, madame de Mahaut reparut dans la maison rustique. Sa visite fut longue, affectueuse.

Tout à coup, elle dit :

— Voici le temps du recueillement passé.

Était-ce bien elle qui parlait ainsi, cette femme voilée de noir, austère, mélancolique, qui paraissait se réfugier dans un recueillement perpétuel !

Elle continua :

— Assurément, cette saison est loin d'offrir à Plou-Braô les plaisirs qu'elle présente dans la plupart des villes. Cependant, les familles qui n'ont pas déserté leurs manoirs, aiment à se fréquenter. L'hiver, dans notre zone, est moins triste, moins silencieux qu'on pourrait le supposer. Moi-même, malgré mon âge, malgré ma faible santé, je compte ouvrir souvent ma maison devant mes amis. J'espère, ajouta-t-elle en tendant la main à madame Suber, que vous voudrez bien, de temps en temps, vous joindre aux familles qui se réuniront près de moi.

La baronne accepta avec une vraie reconnaissance, mêlée toutefois de cette fierté discrète qui maintient à leur juste degré de valeur les avantages proposés.

La comtesse ne s'en montra que plus empressée encore.

L'invitation en règle ne se fit pas attendre. M. et madame Suber, ainsi que Marguerite, furent priés de venir dîner au castel trois jours plus tard.

(à suivre.)

DÉCÈS DE LA SEMAINE.



C'est une sainte et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils soient
délivrés de leurs péchés.

xx Mach. XIII. 46

PRIONS POUR NOS MORTS :

Rde Sœur M. R Lévesque St Dominique congrégation N. D.—Norbert
Charron.—Marie Pratt.—Louis Bouchard.—J. B. Lefebvre.—Jacques Godin.
—Ch. Murray.—Louise Charpentier.—Mary Spring.—Morin de Montigny.
—Archange Raffé—Agnès McJauran.—Louise Pelletier.—Clara Bonneville.
—Edouard Kelly.—Ann Cameron.—Prudent Côté.—Patrick O'Neil.—
Edouard Giroux.—Eugénie Gravel—Edouard Larue.—Zéphyrine St Mau-
rice.—T. H. O'Brien.—Gilbert Barette.—Joseph Richelieu—Angelina
Bouthillier.—James Nugen.—Bridget Lyons.—Catherine Daly—Victorine
Brousseau,—Mary Coyle.

DE PROFUNDIS.

F. FROIDEVAUX

264 RUE ST-LAURENT, 264

POSAGE D'APPAREILS DE CHAUFFAGE

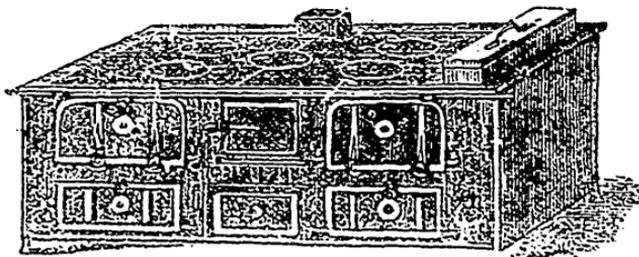
POUR ÉDIFICES PUBLICS ET PARTICULIERS

OUVRAGE GARANTI

COMMANDES EXÉCUTÉES AVEC SOIN ET PROMPTITUDE

PRIX RAISONNABLES.

POELES de CUISINE FRANÇAIS en fer forgé



LES MEILLEURS SUR LE MARCHÉ

Adoptés et approuvés par un grand nombre de Pensionnats, de
Convents, d'Hospices et d'Hôtels.

RECOMPENSE !

DE \$10 à \$50,

à toute personne qui nous in-
formera de quelque vacance
d'instituteurs dans les écoles

ou de demandes. Pas de trouble ni de dépense. Adresser un timbre
pour circulaire à

AGENCE DES ECOLES, CHICAGO,
185 South Clarke St.

N. B. Nous avons besoin de toutes sortes d'instituteurs pour les écoles et les familles.



ATELIER
DE
Vitraux colories
de Montréal
CASTLE & FILS
40 rue Bleury

VERRES DE TOUTES SORTES
pour
CHASSIS D'EGLISE.

Plombés,
Coloriés.

ORNEMENTATION

Emblèmes
Religieux

FIGURES ET SUJETS PEINTS
AVEC UN ART EXTREME

Dessins, prix et quan-
tité fournis gratis.

En écrivant, veuillez
mentionner
La Semaine Religieuse.

LAVOIE & BEAULIEU

ATELIER DE

Peinture décorative, Sculpture, Dorure, Etc.

Ecussons, Tableaux, Travaux artistiques.

MM. LAVOIE ET BEAULIEU sont en état d'exécuter toute espèce de travaux artistiques de Decorations d'Eglises, de Chapelles, Statues, Bannières religieuses, Drapeaux Etc., avec soin, et dont ils garantissent entière satisfaction.

PLANS pour décoration intérieure d'Eglise, Chapelle, Autel, Chaire Etc. Ils fabriquent à des prix qui défient toute concurrence, les Autels, Chaires d'Eglise et tous autres objets consacrés au culte divin. Ils ont en main les modèles de décoration exécutés par les plus célèbres Artistes Européens, et se chargent de toutes espèces d'imitations de Bois, Marbre, Peinture, Etc.

On peut faire exécuter ces divers ouvrages dans n'importe quelle partie du Canada et des Etats-Unis en s'adressant à :

O.M. LAVOIE-D.A. BEAULIEU
231 NOTRE-DAME CENTRE 231
MONTREAL.

WILLIAM BRITTON

Poseur d'appareils à éclairage, à eau, et à chauffage.

OUVRAGES EN METAL DE TOUTES SORTES

COMMANDES RECUES POUR EGLISES ET MAISONS D'EDUCATION

EXÉCUTION PROMPTE ET BONNE

NO 15 Rue CLAUDE, No 15
MONTREAL.

Spécialité de Bois de Charpente et de Menuiserie pour les Eglises, Chapelles & Couvents, pour les sculptures, etc.

Service prompt
HURTEAU & FRERE,
92 Rue SANGUINET.
MONTREAL

Un homme marié, âgé de 45 ans parlant l'anglais et le français, désire une place de bedeau, de gardien, ou bien de l'emploi dans une maison religieuse. S'adresser au bureau de la SEMAINE RELIGIEUSE - Certificats et recommandations fournis sur demande.

REMEDES POUR TOUS

à la portée de toutes les bourses

Mme E. DESROCHERS

Dépôt général :

62 ET 64 RUE SAINT-LAURENT



SON SIROP DE MIEL est le meilleur remède contre le rhume, la toux, les affections des bronches, des poumons et de la gorge. Les enrrouements, extinctions de voix disparaissent rapidement par son usage.



L'EAU POUR LES YEUX, dont elle seule est propriétaire, est reconnue comme unique dans son genre. Elle fait disparaître rapidement toutes les inflammations des organes visuels, chroniques ou passagères.



SON REMÈDE SOUVERAIN contre le choléra, diarrhée, dysenterie et affections des intestins est employé avantageusement dans tous ces cas par toute personne indistinctement, quel que soit l'âge ou le tempérament.

Prix les plus modérés.

GROS ET DETAIL.

Dépôts dans les Pharmacies et Epiceries.

25 Cts

Employez les

Pilules de McGale

(composées de noix-longues)

Pour les affections bilieuses, mal de tête, constipation, etc., etc.

A VENDRE PARTOUT.

LORGE & CIE
CHAPELIERS PARISIENS

21 rue St-Laurent

MONTREAL.

CLOCHES D'ÉGLISES

The Jones Bell foundry Co

TROY N.-Y., U.-S.

MEARS & STAINBANK
LONDRES — ANGLETERRE

REPRÉSENTÉS PAR

H. & J. RUSSEL

22 RUE ST.-NICHOLAS
MONTREAL.

AGENTS DE

LA SOCIÉTÉ ANONYME DE BELGIQUE,

Fabricants de sommiers en fer.

ÉTABLI EN 1850

HENRY R. GRAY

Chimiste-Pharmacien

144, Rue Saint Laurent

MONTREAL.

Prescriptions des médecins préparée avec soin. Première qualité de drogues et matières chimiques.

ART RELIGIEUX

SCULPTURE — DORURE — PEINTURE.

Dessins et décorations d'églises et de chapelles. Autels, Chemins de Croix, chaires, vestiaires, fonts baptismaux, etc., etc., etc.

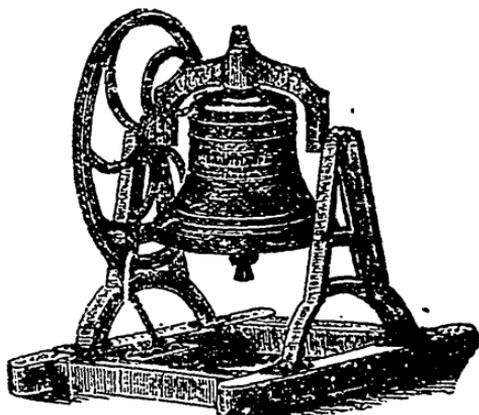
LUCIEN BENOIT

NOS 198, 200,

RUE JACQUES-CARTIER

A MONTREAL

près de la Banque d'Épargne.



FONDERIE CANADIENNE

CLOCHES

POUR EGLISES, COLLEGES ET
COUVENTS

Seules ou en Carillons

AVEC MONTURES EN FER OU EN BOIS

(Fournitures pour intérieur d s
Eglises.)

Appareils de chauffage d'après les
meilleurs systèmes.

E.CHANTELOUP, 593, Rue Craig, Montréal, P. Q.

RAZOIRS SUISSES DIT A SONNETTE

de quatre ou six lames, pouvant durer dix ans sans être repassés, avec lesquels *se raser est chose facile*; doucines en cuir de Russie, savonnettes en poil de chameau, etc., au magasin de nouveautés en ferronneries.

L. J. A. SURVEYER,

1588 RUE NOTRE-DAME.

J. B. RICHER

EPICIER

MAISON D'EPARGNE

AGENCE PROVINCIALE

DES BIERES ET PORTER "LABATT"

COMMERCE SPECIAL DE BEURRES FINS

468, 470, 472, RUE LAGAUCHETIÈRE

Coin de la rue Saint-Charles-Borromée

PRIX FACILES — SERVICES PROMT.